

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée des délégué-e-s de l'automne 2020

Date: Mercredi, 11 novembre 2020 – 09h45 à 16h50

Lieu: Vidéoconférence

Présents: 96 délégués (selon le registre des délégué-e-s), membres du Comité et des commissions, collaborateurs du Secrétariat, preneurs de licences, journalistes et invités selon la liste des présences.

Direction: Urs Brändli, Président de Bio Suisse

Procès-verbal: Thomas Herren, Coordination de la Fédération

ORDRE DU JOUR

1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, ordre du jour
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 13 novembre 2019 et des votes par correspondance de juin 2020
- 1.3 Adoption de la planification annuelle et du budget 2021
- 1.4 Élection de renouvellement de la CG

2 Motions

- 2.1 Bio Neuchâtel et Bio Genève: Grandeur du Comité
- 2.2 Recommandation de vote Initiative «Eau potable»
- 2.3 Recommandation de vote Initiative «Suisse sans pesticides»
- 2.4 108 membres individuels: Autorisation du spermasexing
- 2.5 Bio Ostschweiz: Recommandation de vote «Stop huile de palme»
- 2.6 Bio Genève: Importations et responsabilité sociale internationale
- 2.7 Bio Genève: Prix des céréales

3 Informations

- 3.1 Marchés: Résumé des processus Gestion des marchés & Update de la politique de distribution
- 3.2 Orientation de la Commission du Savoir
- 3.3 Poursuite du développement de la Fédération: Intégration des preneurs de licences
- 3.4 Poursuite du développement thématique du Bourgeon et de Bio Suisse
- 3.5 Conférence de Christian Hofer, Directeur de l'OFAG

1 Points statutaires

1.1 Accueil, ordre du jour

Le Président Urs Brändli ouvre l'Assemblée des délégués virtuelle et souhaite la bienvenue aux délégués, aux invités et aux journalistes. Il se réjouit que Bio Suisse ait relevé le défi quasi impossible d'organiser son Assemblée en ligne. Une Assemblée des délégués à Olten aurait été la solution la plus appréciée par tous mais elle a été rendue impossible par les mesures actuelles de restriction liées au coronavirus. Dans tous les cas, les paysannes et les paysans bio prouvent ainsi que rien ne leur est impossible!

Le vice-président Cédric Guillod accueille tous les participants en français et remercie explicitement les producteurs. Il se réfère aux objectifs Avanti 2025 et espère qu'en 2021, il sera possible de faire un grand pas en avant dans la réalisation de cette stratégie.

Balz Strasser accueille tout le monde au nom du Secrétariat et fait une brève rétrospective de l'année 2020. Il remercie toutes et tous pour la collaboration constructive et souhaite une journée passionnante aux délégués.

Urs explique rapidement les fonctionnalités de la plateforme Zoom.

Les 100 délégués et les 37 délégués remplaçants des 32 organisations membres de Bio Suisse ont été convoqués conformément aux statuts. L'AD atteint son quorum décisionnel lorsqu'au moins la moitié des délégués élus sont dans la salle (art. 22 des statuts). Au début de l'Assemblée, 95 délégués ou leurs remplaçants s'étaient connectés à la plateforme de votation. En tout, 96 délégués ont participé aux votations. Il faut préciser que les voix non attribuées sont comptées comme abstentions par le logiciel de vote.

Pour tester le système, les délégués votent sur l'adoption de l'ordre du jour qui est confirmé par 71 oui, 1 non et 16 abstentions.

⇒ **L'Assemblée des délégués a atteint son quorum décisionnel.**

1.2 Procès-verbal de l'AD du 13 novembre 2019 et des votes par correspondance de juin 2020

Le procès-verbal de l'AD du 13 novembre est adopté par 78 oui, 13 abstentions et sans opposition. Urs Brändli en remercie sa rédactrice, Karin Nowack.

Le procès-verbal des votes par correspondance est également adopté par 82 oui, 10 abstentions et une voix contre. Urs Brändli en remercie son rédacteur Thomas Herren.

1.3 Adoption de la planification annuelle et du budget 2021

Balz Strasser présente sur six slides les points principaux de la planification pour l'année à venir. Les domaines thématiques sont: renforcement de la Fédération, aspects opérationnels, projets stratégiques et recherche, qualité des produits Bourgeon, marketing et marchés ainsi que communication.

Monika Rytz en tant que responsable du dicastère finances présente le budget 2021. Des provisions seront dissoutes pour un montant de 1.67 mio Fr. sur un total de 4.6 mio Fr. Cet argent sera utilisé pour le réaménagement du secrétariat, la stratégie numérique, des activités marketing, le jubilé des 40 ans de Bio Suisse et pour différents projets TI. Pour le jubilé, les organisations membres disposent d'une enveloppe globale de 75'000.- Fr. L'effectif du personnel au secrétariat a été fortement augmenté durant l'année et atteint actuellement l'équivalent de 58 postes à plein temps.

Concernant le compte de résultats, les chiffres du budget 2021 sont comparés aux comptes de 2019. Les recettes 2020 devraient très probablement dépasser le montant prévu au budget. La répartition détaillée des moyens spécifiquement affectés n'est pas présentée, les recettes sont placées face aux dépenses. Le résultat annuel prévoit un excédent de recettes de 114'000.- Fr.

Côté dépenses, les chiffres du poste Fédération sont revus légèrement à la hausse. Concernant la Direction, le réaménagement du Secrétariat induit aussi une augmentation. Certaines modifications sont le résultat de permutations internes de certains postes. Le montant plus bas au poste marketing est dû au

fait que l'argent PSL n'est plus attribué au marketing mais est entièrement alloué aux moyens spécifiquement affectés.

Côté recettes, il est probable que les entrées des droits de licences et d'utilisation de la marque aient été estimées trop basses. On avait tablé sur une croissance de 10 % mais elle devrait être un peu plus importante. La croissance pour 2021 a été estimée à 4 %.

Sepp Sennhauser (Bio Otschweiz) voudrait savoir si la croissance est principalement due à un seul preneur de licences. Monika Rytz explique que le montant représente l'ensemble des recettes des droits de licences, mais que le groupe Coop (avec ses entreprises de transformation) représente la part la plus importante.

Sepp Sennhauser voudrait également savoir si les conséquences sur les impôts ont été prises en compte pour la dissolution des provisions. Marion Bollmann explique que Bio Suisse est exonérée d'impôts et que cela n'a donc pas d'incidence. La dissolution de provisions doit toutefois être signalée et l'utilisation de l'argent doit être publiée de manière détaillée.

Thomi Herwig (Bio Jura) voudrait connaître l'utilisation détaillée des 1,6 mio Fr. de provisions dissoutes. Marion Bollmann explique que les détails sont spécifiés dans le bouclage. Elle peut fournir les données et les lui transmettre directement.

Sepp Sennhauser fait remarquer que le risque cumulé reste toujours le même malgré l'adaptation de la politique de distribution. Urs Brändli précise que la majeure partie des recettes est prélevée sur l'utilisation du Bourgeon. Le fait qu'elles soient principalement prélevées dans des entreprises du groupe Coop peut être considéré comme un risque cumulé ou alors comme une proche collaboration bénéfique. L'avenir nous dira si d'autres grands groupes décideront de plus utiliser le Bourgeon.

Claude-Alain Gebhard (Progana) considère la progression de 10 pourcents comme un succès mais souhaite qu'un montant adéquat en revienne aux organisations membres. Monika Rytz confirme que le secrétariat s'est basé sur les mêmes taux pour les contributions aux organisations membres (montant par affiliation prioritaire et montant pour les projets). Les OM n'ont pas déposé de motion en ce sens. Mais grâce aux 75'000.- Fr. pour les événements du jubilé, les OM ont accès à un fonds supplémentaire (les détails suivront).

Planification annuelle 2021:

? Qui accepte la planification annuelle? ☞ **{81 voix}**

? Oppositions: Qui refuse la planification annuelle? ☞ **{pas d'opposition}**

? Abstentions: ☞ **{14 abstentions}**

⇒ **La planification annuelle est adoptée sans opposition.**

Budget 2021:

? Qui accepte le budget 2021? ☞ **{79 voix}**

? Oppositions: Qui refuse le budget? ☞ **{2 oppositions}**

? Abstentions ☞ **{15 abstentions}**

⇒ **Le budget pour l'année 2021 est adopté tel que présenté.**

1.4 Élection de renouvellement de la Commission de gestion (CG)

Urs Brändli rend hommage aux membres démissionnaires, Susanne Häfliger et Andreas Melchior, qui ont été de la partie depuis la création de la CG en 2004. Ils ont marqué la CG et ont su adapter ses tâches aux conditions changeantes. La CG tire tout le mérite de s'être forgée le respect en tant que conscience neutre de Bio Suisse. Les trois membres ont recherché et sondé toutes les demandes de manière sérieuse. Urs Brändli les remercie au nom des délégués pour leur longues années de travail. Comme ils ne pouvaient pas être présents, ils recevront leur cadeau de remerciement par la poste.

Outre le membre actuel de la CG, Laurent Godel (Bio Fribourg), les candidats suivants se présentent: Maurus Gerber (Schweizer Bergheimat), Toni von Grünigen (Bärner Bio Bure), Herbert Volken

(Oberwalliser Biovereinigung/Biovalais) et Daniel Bärtschi. Les candidats reçoivent chacun 2 minutes pour se présenter brièvement.

L'élection se fait par le biais d'un outil en ligne qui permet d'inscrire au maximum 3 personnes sur les 5 candidats. La majorité absolue s'applique au premier tour.

Élection des membres de la CG:

? Quels sont les trois candidats que vous souhaitez élire à la CG?

Résultats du premier tour:

Name Nom	1. Wahlgang 1 ^{er} Tour	2. Wahlgang 2 ^{ème} Tour
Laurent Godel	83	
Maurus Gerber	34	
Toni von Grünigen	80	
Herbert Volken	71	
Daniel Bärtschi	10	

⇒ **Avec une majorité absolue de 50 voix, sont élus au premier tour:**

- **Laurent Godel (actuel)**
- **Toni von Grünigen (nouveau)**
- **Herbert Volken (nouveau)**

Urs Brändli souhaite à la nouvelle CG de passer des moments passionnants sans trop de problèmes et de la satisfaction dans l'exercice de leur mandat.

2 Motions

2.1 Bio Neuchâtel et Bio Genève: Grandeur du Comité

La motion avait déjà été déposée au printemps sous une forme un peu différente. En raison du déplacement de l'AD et du vote par correspondance, aucune discussion n'avait été possible. La motion a été à nouveau déposée sous une forme légèrement modifiée.

Jean-Bernard Steudler (Bio Neuchâtel) explique, au nom des initiateurs, ce qu'ils souhaitent obtenir. Le but est de revenir à ce qui est inscrit dans les Statuts, c'est-à-dire que le Comité soit composé de 5 à 9 membres. Ils sont de l'avis qu'en raison de la croissance de Bio Suisse, une plus large assise du Comité par rapport aux régions géographiques et aux cultures est fondamentalement importante.

Urs Brändli présente la position du Comité. En 2007, le nombre de membres au Comité a été réduit de 9 à 7 personnes avec l'argumentation que le travail du Comité était devenu beaucoup plus stratégique à la suite de la croissance du secrétariat. De plus, Bio Suisse entretient un grand nombre d'autres instances, qui offrent à la base la possibilité d'apporter leurs idées par différents biais et à différents niveaux. Le Comité s'efforce de poursuivre le développement de Bio Suisse avec des structures professionnelles et pour le bien de toutes les fermes bio et de l'agriculture biologique en général. Le Comité considère qu'un nombre plus élevé de membres au Comité ne présenterait quasi aucun avantage pour Bio Suisse et refuse donc la motion.

Thomas Herwig (Bio Jura) soutient les arguments du Comité et refuse également la motion de Bio Neuchâtel et de Bio Genève.

Motion de Bio Neuchâtel et de Bio Genève sur le nombre de membres au Comité de Bio Suisse:

? Qui soutient la motion de Bio Neuchâtel et de Bio Genève ☞ **{17 voix}**

? Qui refuse cette motion et suit donc la recommandation du Comité? ☞ **{67 voix}**

? Abstentions ☞ **{12}**

⇒ **La motion de Bio Neuchâtel et de Bio Genève sur le nombre de membres au Comité de Bio Suisse est refusée. Le nombre de membres au Comité est maintenu à 7 personnes.**

2.2 Recommandation de vote Initiative Eau potable

Urs Brändli rappelle que le jour même de la publication en ligne des documents pour l'AD, les médias agricoles avaient déjà relayé la recommandation du Comité sans qu'il n'y ait eu d'information aux médias. Cela démontre également que Bio Suisse et la décision de l'AD suscitent beaucoup d'intérêts auprès des médias.

Martin Bossard esquisse la situation politique actuelle par rapport à cette thématique. La volonté des initiateurs est de promouvoir le bio et nous devons analyser avec discernement si cela nous convient sous la forme présentée. Le sujet des pesticides est actuellement omniprésent dans les médias. L'initiative a également les surplus en éléments nutritifs dans sa ligne de mire.

En raison des problèmes constatés, ces initiatives sont justifiées et doivent être prises au sérieux. Le bio est une solution et Bio Suisse aurait aimé avoir un contre-projet. Bio Suisse a essayé d'éviter les confrontations avec des partenaires comme l'Union suisse des paysans ou les organisations environnementales. La nouvelle Politique agricole 22+ a été suspendue, ce qui provoquera en une pause de quatre à cinq ans. Cette politique agricole à teinte verte attendue est maintenant bloquée et rien n'est décidé.

Le Comité a analysé les initiatives de manière différenciée et constaté que l'initiative Eau potable comportait des problèmes, notamment liés au passage «... des effectifs d'animaux pouvant être nourris avec le fourrage produit dans l'exploitation». Ce passage est une source de problèmes pour certaines fermes Bourgeon. Cette initiative comporte également un autre point critique: elle ne contraint que l'agriculture à assumer ses responsabilités. Ces différentes raisons ont incité le Comité à recommander de voter Non à l'initiative Eau potable.

Guido Flammer (Bio Freiburg) ne voudrait pas que les agriculteurs soient remontés les uns contre les autres. Il recommande que Bio Suisse explique dans le cadre d'une conférence aux médias, qu'elle ne souhaite pas donner de recommandation de vote. Il faudrait que les consommateurs saisissent que ce sont leurs achats qui déterminent la façon de produire les denrées alimentaires. Il est presque impossible de décider une recommandation de vote qui ne suscitera pas de batailles.

Felix Lang (Bio Nordwestschweiz) analyse ces deux initiatives avec la perspective de l'économie du pays et de l'économie alimentaire. Sous la pression des initiatives, la politique était sur le bon chemin jusqu'à ce qu'une campagne des associations environnementales en août fasse peur à l'Union suisse des paysans, ce qui a mené à la suspension de la PA 22+. C'est pourquoi le message de Bio Suisse doit absolument être différencié. Il soutient le Comité et ses recommandations de voter Non à l'initiative Eau potable et oui à l'initiative Suisse libre de pesticides.

Thomas Herwig (Bio Jura) souhaite également soutenir la motion du Comité. Cette voie pragmatique correspond à Bio Suisse et il espère que les délégués seront aussi d'accord de la soutenir.

Martin Ott constate que la politique est simplement très brutale et qu'on ne peut pas argumenter de manière différenciée avec une recommandation de vote, c'est pourquoi il voudrait recommander de voter Oui aux deux initiatives. Il s'agit de soutenir la direction que prennent les initiatives et non de discuter des détails. En disant deux fois oui, Bio Suisse serait une organisation porteuse d'espoir dans cette situation bloquée.

Sepp Sennhauser (Bio Ostschweiz) soutient la motion du Comité. Si une initiative comporte une erreur, alors c'est leur problème. Il est pour un double non ou tout au plus pour la liberté de vote à l'initiative Suisse libre de pesticides.

Le Comité recommande à l'Assemblée des délégués de recommander de voter Non à l'initiative «Pour une eau potable propre».

? Qui accepte la motion du Comité (recommandation de voter Non)

☞ **{40 voix}**

? Oppositions: Qui refuse la motion du Comité? ☞ **{47 oppositions}**

? Abstentions ☞ **{9 abstentions}**

⇒ **La recommandation de voter Non du Comité est refusée.**

Urs doit discuter avec le Comité pour la suite de la procédure de vote.

Claude-Alain Gebhard (Progana) est de l'avis que ces initiatives ne sont pas uniquement un thème pour Bio Suisse ou l'agriculture mais constituent plutôt un défi pour notre société. Bio Suisse devrait en soi soutenir les deux initiatives, mais, en même temps, nous ne pouvons pas forcer nos collègues à passer en bio dans les huit à dix ans. Cela nécessite beaucoup plus de temps. Il soutient la motion du Comité de recommander de voter Non à l'initiative Eau propre et de recommander de voter Oui à l'autre initiative. Il signale toutefois qu'il sera nécessaire que l'État soutienne la recherche et la sélection.

Urs Brändli demande aux délégués de reformuler une nouvelle motion.

Martin Ott (FiBL) formule la motion de reporter la recommandation de vote pour l'initiative Eau propre à l'AD du printemps avec l'espoir qu'une discussion en présentiel soit à nouveau possible.

Christoph Widmer, Bio Luzern, soutient la motion de Martin Ott, car il est nécessaire de pouvoir mener une discussion objective sur ce thème.

Martin Ott formule la motion de reporter la décision sur la recommandation de vote pour l'initiative Eau propre à l'AD du printemps:

? Qui accepte la motion de reporter la recommandation de vote? ☞ **{52 voix}**

? Opposition: Qui refuse la motion de reporter la décision? ☞ **{33 oppositions}**

? Abstentions ☞ **{11 abstentions}**

⇒ **La motion est adoptée, la recommandation de vote sur l'initiative Eau propre sera prise lors de l'AD du printemps en avril 2021.**

Comme la votation n'aura lieu qu'en juin, il y a le temps pour décider une recommandation de vote en avril.

2.3 Recommandation de vote initiative «Suisse libre de pesticides de synthèse»

Martin Bossard relève une nouvelle fois les points importants de cette initiative. La problématique et les motivations politiques sont identiques à celles de l'initiative Eau propre.

L'initiative prévoit l'interdiction générale des pesticides de synthèse et cela non seulement pour la Suisse mais aussi pour tous les produits étrangers importés.

Du point de vue du Comité, cette initiative s'adresse à tous les utilisateurs et pas seulement à l'agriculture. Le problème est attaqué à la racine et c'est pour cette raison que le Comité s'est clairement prononcé pour la recommandation de voter Oui.

Felix Lang (Bio Nordwestschweiz) recommande clairement de voter Oui.

Sepp Sennhauser (Bio Ostschweiz) n'est pas heureux du déroulement du vote sur l'initiative Eau propre. Il trouve problématique que tout le monde doive passer en bio, c'est pourquoi il se prononce pour la recommandation de voter Non.

Andreas Bracher (Bärner Bio Bure) demande si l'initiative est compatible avec le GATT resp. l'OMC. Urs se réfère à une étude de l'Université de Berne qui dit que les exigences qui sont respectées dans le pays

peuvent très bien aussi être exigées pour les importations. Ce sera le Parlement qui devra finalement mettre l'initiative en œuvre et analysera certainement ce genre de questions de manière approfondie.

Isabelle Gabioud (Biovalais) clarifie que les délégués votent ici sur la position de Bio Suisse qui peut varier de l'avis personnel pour différentes raisons. La Suisse Pays Bio fait depuis longtemps partie de la stratégie de Bio Suisse. Il serait donc difficile de défendre un non. Il serait aussi vraiment bien que dans la Suisse Pays bio, tous les paysans tirent à la même corde, surtout vis-à-vis du commerce. Les consommateurs auront probablement toujours le choix entre différents produits (bio fédéral, Bourgeon, sans pesticides, ...). Mais le Bourgeon devra et pourra toujours se positionner à l'avenir.

Claude Alain Gebhard (Progana) répète que les deux initiatives constituent une merveilleuse expérience pour notre société. Il craint toutefois que la problématique ne puisse pas simplement être résolue par deux initiatives et on court le risque d'avoir une situation précaire en cas d'acceptation d'une des initiatives. Il s'agit de soutenir la vision mais il faut des conditions comme un soutien accru à la recherche et à la sélection bio.

Le Comité recommande à l'Assemblée des délégués de recommander de voter Oui à l'initiative «Suisse libre de pesticides de synthèse»:

- ? Qui accepte la motion du Comité (recommandation de voter oui)? ☞ **{64 voix}**
- ? Qui refuse la motion? ☞ **{17 oppositions}**
- ? Abstentions ☞ **{15 abstentions}**

⇒ **Les délégués soutiennent la motion du Comité et décident de recommander de voter Oui à l'initiative «Suisse libre de pesticides de synthèse».**

2.4 Motion de 108 membres individuels: Autorisation du spermasexing

Claudio Gregori, en tant que responsable au Comité du dicastère concerné, introduit le point. Il explique qu'en 1999, l'AD avait interdit le spermasexing et qu'une motion pour l'autoriser en 2015 avait également été refusée par l'AD. Le Comité argumente que la décision prise il y a cinq ans était claire. C'est pourquoi il recommande aux délégués de ne pas entrer en matière sur cette question.

Paul Ebnöther (Bio Schwyz) explique la motion. Le spermasexing s'est établi dans l'agriculture au cours de ces cinq dernières années et est devenu beaucoup plus sûr. L'Ordonnance bio fédérale ainsi que les pays voisins autorisent le spermasexing. Les nouvelles directives d'affouragement à partir du 01.01.2022 permettront de réduire considérablement le risque de sélection excessive. On rencontre souvent des problèmes de santé avec les veaux mâles des races laitières. Le vétérinaire coûte plus cher que la valeur du veau. Le recours au spermasexing permet de ne plus avoir de veaux mâles «non désirés». Pour lui, le spermasexing permet d'améliorer le bien-être animal.

Thomas Pliska explique la technologie et présente les arguments pour et contre. Le Comité souhaite continuer d'avancer sur la voie bio et encourager la vache à deux fins. C'est pourquoi il recommande la non-entrée en matière.

Le Comité recommande à l'Assemblée des délégués de ne pas entrer en matière sur cette question:

- ? Qui accepte la motion du Comité (non-entrée en matière)? ☞ **{42 voix}**
- ? Qui refuse la motion? ☞ **{41 oppositions}**
- ? Abstentions: ☞ **{13 abstentions}**

⇒ **Les délégués se prononcent à une très courte majorité pour la non-entrée en matière sur cette question.**

2.5 Bio Ostschweiz: Recommandation de vote référendum «Stop huile de palme»

Sepp Sennhauser (Bio Ostschweiz) explique la motion. L'objectif de l'accord de libre-échange est d'obtenir des produits à bas prix mais cela a des conséquences catastrophiques pour l'environnement. Bien

que le thème de la durabilité ait été introduit dans cet accord, la mise en œuvre des exigences écologiques reste douteuse, mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Il faut donner un signal en vue des futurs accords de libre-échange. Dans ce contexte, il s'agit également de protéger la production d'oléagineux indigènes et de garantir son écoulement.

Martin Bossard explique le point de vue du Comité par rapport à l'accord de libre-échange. L'accord avec l'Indonésie est le premier accord à comporter un chapitre «Durabilité». Cela devrait forcer les accords suivants à aller encore plus loin. L'évaluation de l'accord par les organisations environnementales est prudemment positive. L'accord ne provoquera pas d'augmentation des importations d'huile de palme, mais si cette dernière est produite un peu plus écologiquement, c'est un premier pas dans la bonne direction. Pour ces raisons, le Comité est de l'avis que Bio Suisse ne devrait pas prendre position et propose de ne pas donner de recommandation de vote.

Rudi Berli (Bio Genève) souhaite que Bio Suisse prenne position contre l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. C'est d'autant plus important qu'il y aura d'autres accords qui vont suivre et qu'il faut clarifier maintenant qu'on n'est pas prêt à faire des concessions dans le domaine de la durabilité. Les organisations paysannes en Indonésie se sont également prononcées contre l'accord parce que les produits destinés à l'exportation proviennent de monocultures nuisibles. Contrairement à l'affirmation de Martin Bossard, le contingent d'huile de palme provenant d'Indonésie sera quand même augmenté, ce qui fera à son tour pression sur la production d'oléagineux suisses. Bio Suisse ne peut pas se tenir à l'écart et doit se prononcer clairement contre l'accord de libre-échange.

Le Comité recommande à l'AD de ne pas donner de recommandation de vote pour la votation populaire sur l'accord de libre-échange avec l'Indonésie:

- ? Qui accepte la motion du Comité de ne pas donner de recommandation de vote? ☞ **{48 voix}**
- ? Qui accepte la motion de Bio Ostschweiz de recommander de voter NON à la votation sur l'accord de libre-échange avec l'Indonésie? ☞ **{34 oppositions}**
- ? Abstentions: ☞ **{14 abstentions}**

⇒ **Les délégués suivent la recommandation du Comité et décident de ne pas donner de recommandation de vote pour la votation populaire sur l'accord de libre-échange avec l'Indonésie.**

2.6 Bio Genève: Importations et responsabilité sociale internationale

En tant que responsable au Comité du dicastère concerné, Claudio Gregori est chargé de ce point de l'ordre du jour. Depuis 2018 au plus tard, il était clair que les critères permettant de décider si un produit peut ou ne peut pas être importé, devaient être redéfinis. Un catalogue de critères a été élaboré et chaque produit est évalué à l'aide de ce catalogue. La décision finale d'autoriser ou non l'importation est prise par la CS. Il constate que le travail sur cette thématique est intensif. La motion du Comité de refuser la motion de Bio Genève ne se base donc pas sur le contenu, mais sur le fait que nous sommes déjà très actifs.

Rudi Berli salue les efforts qui ont déjà été fournis mais signale que la certification Bourgeon d'importations socialement problématiques demeure un point délicat. En Andalousie, en particulier, les conditions sont souvent précaires parce que les rapports de travail ne sont pas tous réglés. Un tel dumping social constitue un risque pour le Bourgeon.

Il est réjouissant d'avoir cherché la collaboration avec Demeter et Naturland dans ce domaine. Comme l'Assemblée des délégués se déroule aujourd'hui sous forme de vidéoconférence et qu'il est difficile de débattre, les initiateurs ont décidé de retirer leur motion dans l'espoir que Bio Suisse accorde d'avantage d'attention à cette problématique.

Claudio Gregori remercie les initiateurs pour leur engagement mais espère que les OM et les personnes engagées se mettent à l'avenir d'abord en contact avec le secrétariat ou le Comité pour discuter d'une thématique. Cela permettrait de réduire passablement le travail administratif et les motions à l'attention de l'AD.

Dieter Peltzer explique brièvement les activités de Bio Suisse dans le domaine de la responsabilité sociale. La collaboration avec Naturland permettra à l'avenir des audits sociaux systématiques en combinaison avec le contrôle bio. La CLI assume ses tâches dans le processus. Mais elle a connu une phase de mise en route due aux nouvelles élections et à sa reconstitution l'année passée. La collaboration entre le secrétariat et la CLI est considérée comme étant très positive par les deux côtés.

⇒ **Les initiateurs retirent la motion.**

2.7 Bio Genève: Prix des céréales

Rudi Berli prend position par rapport à la motion qui a également été retirée entre-temps. Les producteurs sentent une insécurité en raison des prix à la baisse des céréales panifiables. La motion ne doit pas être interprétée comme de la méfiance vis-à-vis du travail du Groupe spécialisé Grandes cultures. Il ambitionne au contraire de repenser la stratégie de Bio Suisse dans le domaine des céréales panifiables dans un processus bénéficiant d'une large assise et de l'adapter le cas échéant. La motion a été retirée pour permettre de trouver une solution constructive et de soutenir la formation d'un groupe de travail. Bio Suisse et le Groupe spécialisé Grandes cultures ainsi que d'autres acteurs examineront les possibilités de réorganiser le marché des céréales bio pour qu'il puisse aussi à l'avenir fonctionner de manière ordonnée et équitable.

⇒ **Les initiateurs retirent la motion.**

3 Informations

3.1 Marchés: Bilan du processus Gestion des marchés & Update sur la politique de distribution

Balz Strasser présente le bilan du processus de gestion des marchés. Il s'agit d'un mandat de l'AD de novembre 2019 dont la question de base est de savoir comment Bio Suisse veut se positionner sur les différents marchés. L'objectif final est d'offrir aux productrices et aux producteurs la possibilité d'avoir des prix équitables, cela aussi dans le contexte de la progression de l'offre et de la demande. Il a pu être démontré clairement qu'il était nécessaire de trouver des solutions spécifiques aux différents marchés et secteurs. Trois décisions importantes ont été prises au cours du processus: premièrement, il faut mettre en place et développer des circuits de distribution dans les domaines du commerce de gros, de la restauration collective et de la vente directe. Pour favoriser la vente directe, le site internet fermebourgeon.ch est actuellement en remaniement. Un projet a été lancé pour promouvoir la vente par le biais de la restauration collective, lequel a déjà obtenu de premiers succès. Deuxièmement, il faut renforcer davantage les mesures favorisant la transparence des marchés. Il s'agit de vérifier les prix de référence et les informations pour les producteurs. Et, troisièmement, il faut recourir davantage à des instruments pour maîtriser les quantités et renforcer en parallèle les relations commerciales équitables. Cela peut notamment inclure des restrictions d'importation ou des concepts pour les surplus. Balz Strasser remercie toutes les personnes qui ont participé avec beaucoup d'engagement à l'élaboration du projet.

3.2 Orientation de la Commission du savoir

Josef Bircher présente les adaptations qui ont été faites dans la Commission du savoir. Le thème de la formation est retiré de la Commission du savoir et sera dorénavant intégré dans un dicastère séparé au Comité sous la responsabilité de Karine Contat. Les thèmes concernant la transformation sont intégrés au processus «Intégration des preneurs de licences» et seront à l'avenir thématiques dans ce cadre. La nouvelle Commission du savoir travaillera en collaboration étroite avec le nouveau département «Projets stratégiques et recherche». Les thèmes de recherche devront être régulièrement discutés et les projets actuels seront étudiés du point de vue de la pratique et soutenus par la Commission du savoir. On

recherche de nouveaux membres, surtout des paysannes et des paysans qui sont intéressés par le développement de l'agriculture biologique.

3.3 Poursuite du développement de la Fédération: Intégration des preneurs de licences

Balz Strasser présente le chemin qui doit permettre d'atteindre cet objectif Avanti qui a déjà été discuté lors de deux conférences en ligne avec des personnes intéressées. L'objectif est une intégration formelle des preneurs de licences dans la Fédération. Il existe déjà un contact étroit avec les preneurs de licences mais ils n'ont pas de droit de codécision et Bio Suisse ne peut pas mettre leurs connaissances à profit. Différentes variantes sont imaginables pour les intégrer. L'intégration dans des groupes spécialisés existants ne semble pas être adéquate, car de nombreux thèmes y sont discutés qui n'intéressent pas les preneurs de licences ou, selon lesquels, ils représentent le côté opposé des négociations. La formation d'un groupe spécialisé pour les preneurs de licences permettrait de traiter des thèmes spécifiques, mais ne leur donne qu'une voie consultative. La création d'une organisation membre des preneurs de licences (OM-PL) est une autre variante à approfondir, car elle permet une véritable intégration avec les droits et les devoirs d'une organisation membre.

Le processus prévoit une enquête auprès de quelque 1400 preneurs de licences afin de recenser leurs besoins. Il s'agit en particulier de savoir s'il y a de l'intérêt pour la création d'une nouvelle organisation membre ou si une organisation existante (p. ex. l'IG Bio) pourrait et devrait assumer cette fonction. Il est prévu que l'Assemblée des délégués du printemps 2021 décide du lancement d'une phase pilote durant laquelle les preneurs de licences obtiennent deux délégués qui s'ajouteraient aux 100 existants (total de 102 délégués). Cette phase pilote durerait jusqu'à la fin du mandat de délégation actuel, soit jusqu'à la fin 2023. L'élection des nouveaux délégués sera l'occasion pour l'Assemblée de délégués de décider si ce changement doit être introduit définitivement. En cas d'acceptation, le nombre de délégués passerait de nouveau à 100.

Les vidéo-conférences de préparation ont clairement démontré que Bio Suisse doit rester une organisation de producteurs et ne doit pas se transformer en interprofession. Il y a aussi des voix qui souhaiteraient intégrer les consommateurs dans la Fédération en même temps que les preneurs de licences.

3.4 Poursuite du développement thématique du Bourgeon / de Bio Suisse

Thomas Pliska, responsable du département «Projets stratégiques et recherche», explique quels thèmes ont de l'importance pour le développement du Bourgeon ou des entreprises agricoles, c'est-à-dire lesquels seront abordés en priorité. Ces questions ont été discutées intensivement en plaçant l'entreprise agricole bio au centre et avec l'objectif d'améliorer la valeur ajoutée. Les pôles thématiques ont été évalués et les domaines «Climat & énergie», «Sol», «Bien-être animal», «Responsabilité sociale», «Développement de l'entreprise» et «Système d'alimentation durable» ont été considérés comme étant importants. Des projets sont déjà en cours dans certains thèmes comme p. ex. dans le domaine de la responsabilité sociale, le bien-être animal (éviter l'abattage des poussins), le développement des entreprises agricoles (ProBio, évaluation de la durabilité). Pour d'autres thèmes, on se trouve encore dans la phase d'élaboration.

Urs Brändli remercie tous les délégués et les organisations membres pour leur indulgence et comprend les éventuelles frustrations liées au déroulement pas toujours optimale de cette Assemblée des délégués. Il regrette que les questions de vote n'aient pas toutes été formulées de manière précise et compréhensible. La seule autre alternative aurait été une Assemblée des délégués par écrit et il est persuadé que cette solution aurait été perçue comme bien plus négative par de nombreux délégués.

Il demande aux délégués de transmettre leurs réactions. L'objectif est de pouvoir organiser une Assemblée des délégués en présentiel au printemps. Mais selon la situation liée au coronavirus, ces retours pourraient aider à mieux organiser une nouvelle AD en ligne. Il remercie tous les participants qui ont rendu cette forme d'Assemblée des délégués possible.

3.5 Conférence de Christian Hofer, directeur de l'OFAG

Urs Brändli présente brièvement Christian Hofer, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture. Après avoir été responsable des paiements directs, il a brièvement travaillé pour le canton de Berne et occupe maintenant depuis une année cette place de directeur. Urs n'envie pas Christian Hofer, car l'OFAG se trouve actuellement pris entre deux feux, celui de la politique et celui de la pratique et cette fonction nécessite d'avoir la peau dure.

Christian Hofer présente les thèmes de la politique agricole et aborde les questions qui lui ont été transmises. Un objectif personnel, qui lui est important, est de positionner l'OFAG comme institution forte, digne de confiance, orienté vers les solutions et qui entretient une collaboration avec tous les acteurs importants de la branche. Il met en lumière l'histoire à succès de l'agriculture biologique qui s'est développée à partir d'une production de niche pour devenir une forme de production bien établie. L'esprit de pionniers et d'innovateurs mais également la force de la recherche biologique avec le FiBL y jouent certainement un rôle. En parallèle, il faut aussi maîtriser des nouveaux défis comme l'écoulement, le thème des marges ou encore celui de la sélection.

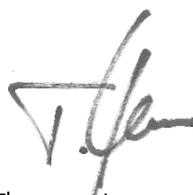
Au centre des préoccupations de politique se trouvent la PA22+, l'initiative parlementaire et les diverses initiatives populaires. La PA22+ doit permettre de répondre avec sérieux aux inquiétudes de la population et de réduire l'empreinte écologique de l'agriculture suisse. En parallèle, un postulat de la CER-CE sur le thème «Orientation future de la politique agricole» a été adopté qui demande d'étudier plusieurs points.

Christian Hofer parle de l'état des connaissances sur l'humus et présente la stratégie du Conseil fédéral dans le domaine des sols. Plusieurs projets ressources sont déjà en cours sur cette thématique. Il explique les contributions au système de production qui sont prévus, par rapport à la formation d'humus et à la protection des sols avec le constat que l'agriculture biologique devrait certainement profiter du développement des contributions au système de production de la PA22+.

Bâle, le 15 décembre 2020



Urs Brändli
Président de Bio Suisse



Thomas Herren
Procès-verbal